#### Adhérer au Comité Professionnel des Galeries d'Art

Les demandes d'adhésion sont examinées lors des réunions du Conseil de direction du Comité Professionnel des Galeries d'Art - environ 4 fois par an - et sont soumises à l'approbation des membres du Bureau.

#### Toute galerie souhaitant adhérer au Comité doit fournir les documents suivants :

- La demande d'adhésion complétée et signée.
- Le questionnaire galerie dûment rempli qui indique notamment le code APE, le numéro de contribution diffuseur à la Maison des Artistes, et l'adhésion à la Convention collective (Commerces de Détails Non-Alimentaires CDNA)
- Les fiches de parrainage de deux membres actifs du Comité Professionnel des Galeries d'Art.
- Le règlement de la cotisation dont le montant est proportionnel au chiffre d'affaires sur la base déclarée de l'exercice comptable précédent (par exemple : la cotisation N est calculée sur la base du chiffre d'affaires réalisé en N-1).
- ➤ Un extrait Kbis justifiant de son inscription au Registre du Commerce.

#### L'adhésion implique pour le galeriste :

- L'acceptation du code de déontologie et des statuts de l'association.
- Le bon règlement de sa cotisation annuelle. Le financement du Comité Professionnel des Galeries d'Art est assuré par les cotisations de ses adhérents. La rigueur et la solidarité des membres sont essentielles pour reconnaître à sa juste valeur le travail d'information et de soutien que le Comité met à leur disposition. Ce mode de fonctionnement garantit une intégrité morale et une totale indépendance.
- L'obligation d'informer le CPGA de tout changement des conditions d'exercice de votre activité (galeriste devenu courtier, etc.)
- L'obligation de répondre aux études menées par le CPGA : les actions menées par le CPGA auprès des instances publiques, et la communication diffusée dans les médias, exigent des données tangibles et actualisées étayant nos argumentaires. Un questionnaire annuel est envoyé aux adhérents pour alimenter le « baromètre » des galeries d'art (étude du profil de leurs structures et de leurs artistes) ; et des études ponctuelles sont menées sur des problématiques spécifiques liées à leur activité. La réussite des actions du Comité Professionnel des Galeries d'art dépend de la mobilisation de ses membres et de l'exhaustivité de leurs réponses.

# Renseignements sur votre galerie

Galerie (ventes)	<u>%</u> - Court	age		<u>%</u> - Autre	e (à définir)		<u>%</u>
Raison sociale (comme	e indiqué sur le k	(bis) :					
Enseigne :							
Adresse d'exploitatior	ı:						
Code Postal :	Ville :						
Téléphone :			Fax :				
Site Web :							
Contact(s) CPGA :							
Email / Direction :		@				_	
Autre(s) contact(s) // s <sub> </sub>	pécifier : généric	jue – juri	dique – ré	gie – com	ptabilité		
Email /	:	@					
Email /	:	@					
Email /	:	@					
Statut juridique de l'ei	<b>ntreprise</b> (cocher	la case o	correspon	dante) :			
Entreprise individuelle	e 🗆 S.A 🗆 S.A.	.R.L □	Autre (pr	éciser)		_	
Registre de commerce	e n° :		Code	APE			
Date de début d'activ	ité : /	/					
Pour mémoire, les gal	eries membres d	lu CPGA	doivent c	<u>ontribuer</u>	<u>à la Maisor</u>	n des artist	es et à la
Convention collective	(Commerces de	<u>Détails l</u>	<u>Non-alime</u>	<u>ntaire – C</u>	DNA:		
Numéro de co	ntribution diffuse	eur à l'UR	RSSAF Lim	ousin (obl	igatoire) : _		
<ul> <li>Adhérent à la l</li> </ul>	Maison des Artist	tes depu	is le				

## Demande d'admission au Comité Professionnel des Galeries d'Art

Je soussigné(e) M. / Mme
Né(e) à
Agissant en mon nom personnel : En qualité de propriétaire 🗆 En qualité de représentant légal 🗈
Demande l'admission de la galerie au Comité Professionnel des Galeries d'Art.
Je m'engage sur l'honneur à respecter les règles déontologiques de la profession reprises dans le code de déontologie du Comité Professionnel des Galeries d'Art, la réglementation administrative et sociale en vigueur et notamment le paiement de la contribution sociale à la Maison des Artistes, et de la contribution à la Convention collective (Commerces de Détails Non-alimentaire – CDNA).
Je m'engage à ne pas prendre la parole au nom du Comité à moins d'y avoir été invité par le Conseil de direction ou le Président de l'organisme.
Le : / / Signature :

### Questionnaire

Quel(s) est (sont) votre (vos) domaine(s) d'activité :	
□ Art contemporain	
□ Art Moderne	
□ Art Ancien	
□ Antiquités	
□ Autre	
Intervenez-vous sur le 1er et le 2nd marché ? Indique	z une répartition :
□ 1er marché%	□ 2nd marché%
Pouvez-vous formuler la tendance de votre galerie ?	
Dans le cas où votre activité est portée sur l'art conte	mporain :
Combien d'artistes représentez-vous ?	
Répartition en % de vos artistes représentés :	
- Scène française (artistes résidant en Franc	e)%
- Artistes vivants%	
- Artistes Hommes% - Femmes	%
Avez-vous des artistes et/ou des successions d'artiste	s sous contrat ? Oui 🗆 Non 🗆
Avez-vous une activité d'édition ? Oui □ Non □	
Noms des principaux artistes que vous défendez :	

A quelle(s) foire(s) avez-vous participé les deux dernières années ?
Combien de personnes (en équivalent temps plein) compte votre galerie :  - Dirigeant non-salarié  - Dirigeant salarié  - CDI  - CDD  - Indépendant régulier (factures)  - Stagiaire  Avez-vous déjà eu une galerie ? Oui   Non   Pendant combien d'année(s) ?
Avez-vous déjà exercé dans une galerie ? Oui 🗆 Non 🗅 Pendant combien d'année(s) ?
À quelle adresse ?
Code Postal :
Ville :
Sinon, activités principales exercées jusqu'à ce jour :

## Parrainage d'une demande d'adhésion

Je soussigné(e) : M. / Mme
Représentant la galerie
Membre du Comité des Galeries d'Art, accorde mon parrainage à la galerie
Représentée par M. / Mme :
Adresse:
Code Postal :
Ville :
En tant que parrain, je me porte garant de l'honorabilité et des connaissances et compétences professionnelles de la galerie nommée ci-dessous.
Le : / / Signature du parrain :

## Parrainage d'une demande d'adhésion

Je	e soussigné(e) : M. / Mme
Re	eprésentant la galerie
Me	embre du Comité des Galeries d'Art, accorde mon parrainage à la galerie
Re	présentée par M. / Mme :
Ac	dresse :
Co	ode Postal :
Vil	lle :
	parrain, je me porte garant de l'honorabilité et des connaissances et compétences les de la galerie nommée ci-dessous.

Signature du parrain :

Le: / /

### Bordereau d'adhésion - Barème des cotisations 2023

### Basé sur le chiffre d'affaires 2022

Chiffre d'affaires annuel	Tranche de cotisation	Montant de la cotisation
Inférieur à 80 000 €	n° 1	352 €
Entre 80 000 et 150 000 €	n° 2	455 €
Entre 150 000 et 280 000 €	n° 3	620 €
Entre 280 000 et 400 000 €	n° 4	806 €
Entre 400 000 et 550 000 €	n° 5	1012 €
Entre 550 000 et 750 000 €	n° 6	1 342 €
Entre 750 000 et 1 150 000 €	n° 7	1 621 €
Entre 1 150 000 et 1 550 000 €	n° 8	2 064 €
Entre 1 550 000 et 2 200 000 €	n° 9	2 374 €
Entre 2 200 000 et 3 000 000 €	n° 10	2 663 €
Supérieur à 3 000 000 €	n° 11	3 510 €

#### MODE DE REGLEMENT:

Virement: NOM DE LA GALERIE IMPERATIVE DANS LE LIBELLE.

RIB: 30 788 00100 08867580001 17

IBAN: FR76 3078 8001 0008 8675 8000 117

Domiciliation: BANQUE NEUFLIZE OBC, 3 Avenue Hoche 75008 Paris.

Identifiant international banque : NSMBFRPPXXX

Pour les demandes d'échelonnement de paiement, merci de nous contacter par mail à <u>contact@comitedesgaleriesdart.com</u>, ou par téléphone au 01 42 66 66 62.